

Aux membres de l'Union cycliste fribourgeoise  
Aux invités  
A la presse

## **Convocation à l'assemblée générale de l' Union cycliste fribourgeoise**

**Mercredi 15 février 2012, à 20h00, café de " l' Avenir ",  
1617 Remaufens (près Châtel-St-Denis)**

### **Ordre du jour**

1. Salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 février 2011  
*- ne sera pas lu, peut être demandé au président, pour consultation*
3. \* Appel des membres actifs (art. 5.1 collectifs et art 5.2 organisateurs),  
nomination des scrutateurs
4. Démission – Admission
5. Rapports annuels des commissions, du Président, approbation
6. Rapport annuel des comptes, des vérificateurs, approbation
7. Cotisations 2012
8. Nominations statutaires (élection d'un nouveau responsable commission Route)
9. Programme d'activités 2012
11. Prochaine assemblée générale
12. Divers

\* Rappel : suite à l'intervention de l'assemblée générale 2007, le comité a décidé, en cas d'absence (excusée ou non) d'un représentant, par membre « collectif » (club) et par membre « organisateur », de facturer un montant équivalent à une cotisation annuelle, soit CHF 200.- (" désintéret manifeste vis-à-vis des activités de l'Association " – article 7.2 des statuts de l'Union cycliste fribourgeoise)

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer très bientôt, nous vous adressons nos meilleures salutations.

**Le Comité Directeur de l'Union cycliste fribourgeoise**